

LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE D'UNE NOTION D'INCLUSION : PORTÉE ET LIMITES



RÉSUMÉ

La construction de l'égalité des sexes au niveau européen a débouché sur un modèle révélateur de discriminations systémiques au travail. Cette appréhension des différences de traitement structurelles offre un cadre opérationnel pour aborder celles fondées sur les autres critères discriminatoires. La réflexion peut aboutir à une vision plus constructive de l'élimination des obstacles communs à l'inclusion de différents groupes en situation comparable, naissant de problèmes inhérents aux relations à l'origine des discriminations. Cependant, le droit européen oscille toujours entre une promotion plus transversale des outils de lutte contre les discriminations et un cadrage plus cloisonné de la non-discrimination selon les critères prohibés.

MOTS-CLÉS : *Inclusion, discrimination, systémique, droit européen, égalité des sexes.*

ABSTRACT

The construction of norms on gender equality at the European level has resulted in a model revealing systemic discrimination in the workplace. This apprehension of structural differences in treatment provides an operational framework for dealing with discrimination based on other grounds. It can lead to a more constructive vision of eliminating common obstacles to inclusion facing different groups in comparable situations, arising from problems inherent to the relationships at the root of discrimination. However, European law still sways between a broader promotion of anti-discrimination tools and a more segmented framework of antidiscrimination rules based on prohibited grounds.

KEYWORDS : *Inclusion, Discrimination, Systemic, European law, Gender equality.*